

Cette newsletter à laquelle vous vous êtes abonné, met à votre disposition des informations accessibles au moyen d'un clic sur le lien ou les liens qui vous intéressent (en couleur orange soulignée dans le texte ci-dessous). Cette pratique permet de ne pas encombrer inutilement les messageries. Pour profiter de l'apport des textes enrichis, nous vous recommandons d'ajouter l'adresse e-mail noreply@e-monsite.com dans vos contacts.

Election des salariés dans le TPE



Du 28 novembre au 12 décembre 2012 sont organisées les élections en vue de mesurer la représentativité des organisations syndicales de salariés dans les entreprises dont l'effectif était inférieur à 11 personnes au 31 décembre

2011.

Ce scrutin se déroule soit par correspondance soit par Internet et les salariés concernés ont été directement informés par courrier du ministère du travail au début du mois de septembre. L'élaboration des listes électorales a été faite à partir des déclarations URSSAF.

Bien que les employeurs ne soient pas chargés de l'organisation du scrutin, ils ont l'obligation de laisser à leurs salariés, **si l'entreprise dispose de moyens informatiques et d'une liaison internet et que les salariés ont font la demande**, de leur laisser le temps nécessaire pour voter et de veiller à préserver la confidentialité vis à vis des autres salariés... [Lire la suite](#)

L'équipe du SYNAPSES

Syndicat national des activités liées aux animaux domestiques et non domestiques, aux végétaux d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie

55, rue Lacordaire

75015 Paris

☎ 01 44 26 30 98

☎ 01 77 65 66 02

<http://www.syndicat-animaleries.org>

contact.synapses@gmail.com

<http://twitter.com/#/LLSynapses>

L'ensemble des newsletters déjà publiées est disponible au moyen du lien suivant. [Archives](#)